

BUREAU du lundi 16 mars 2009

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille neuf, le 16 mars à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte SUSI légalement convoqué le 3 mars 2009, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR

Membres du BUREAU présents et excusés :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communes de communes
1 - Jean-François VASSEUR 2 - Jean-Claude RENAU 3 - Didier CARDON	1 - Daniel LEROY 2 - Sarah THUILLIEZ 3 - Jean-Pierre TETU	1 - Daniel CARPENTIER 2 - Guy LACHEREZ 3 - Laurent SOMON

Le quorum étant constaté par la présence de 6 membres sur 9, le Président déclare la séance ouverte.

Le compte rendu de la séance du 13 janvier 2009 transmis aux membres le 20 janvier 2009 est approuvé.

M. Jean-Pierre TETU est désigné secrétaire de séance.

Déroulement de la séance :

I - DELIBERATIONS DU BUREAU

01- AVICCA - ADHESION

L'adhésion à l'Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel est approuvée.
Il est décidé que la lettre d'information transmise par l'AVICCA devra être communiquée aux membres du Bureau

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02- ADULLACT - ADHESION

L'adhésion à l'ADULLACT est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

03- FRANCE CITEVISION-BAIL EMPHYTEOTIQUE - SUSI : AVENANT N°1

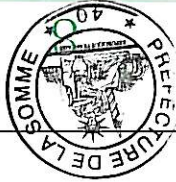
Le projet d'avenant n°1 au Bail Emphytéotique signé par France CitéVision et le syndicat mixte SUSI le 25 mai 2007 est approuvé.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

04- PAYS HAMOIS - ADHESION

L'adhésion de la communauté de communes du Pays Hamois au syndicat mixte SUSI est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



II – Ordre du jour du Comité Syndical du 23 mars 2009

L'ordre du jour du comité syndical du 23 mars 2009 a été examiné par les membres du Bureau. Il s'agit des délibérations suivantes :

- Modifications des statuts – changement de nom du syndicat mixte en Somme Numérique
- Les membres avaient prévu de modifier uniquement l'article 1 des statuts mais il est proposé d'ajouter un nouvel article pour indiquer que le nom « Agence SUSI » est modifié par « Somme Numérique » dans tous les articles des statuts et ce pour éviter d'avoir à modifier chaque article.
- PHILEAS NET - Positionnement stratégique sur la gestion du réseau
- Le projet de rapport du Président et la délibération jointe sont portés à connaissance des membres du Bureau et seront débattus lors du prochain comité syndical. Il convient d'ajouter « Amiens Métropole » dans l'alinéa 1 des paragraphes relatifs aux financements des investissements dans le rapport du Président.
- Création de poste « Chef de projet Web »
- Les membres souhaitent que la fiche de poste, l'échelon et la rémunération soient revus.
- Abbeville – Abbeville – SUSI : convention de mutualisation

III – Informations du Président

1 - PRESENTATION DES SERVICES DE L'ADULLACT AUX COMMUNES DES TERRITOIRES MEMBRES – 11.03.2009

Toutes les communautés de communes membres ainsi que toutes les communes de plus de 500 habitants de l'aire du Syndicat Mixte SUSI ont été invitées le 11 mars à une présentation des services de l'ADULLACT. Cette présentation a réuni 22 participants

2 - AVIS DE LA COMMISSION CONTENUS & SERVICES

La commission s'est réunie le 4 février 2009. Etaient présents : Jean-Pierre TETU et Yves BRIANCON, Elena FIERARU, Alain LOUIS, Hervé GUERLE, Laurent ETRILLARD, Jérôme DEPRES

Les avis suivants ont été formulés au sujet de :

» Solution Open Source pour la gestion documentaire présentée par Mathias VALAIS-GERARD (UTC) -

Lab Unité d'innovation « Ingénierie de contenus & savoirs »

AVIS - Les différents aspects de la participation de SUSI à la définition d'une offre basée sur Scenari et destinée aux collectivités seront revus avec l'UTC dans les prochaines semaines pour préciser les axes qui semblent les plus pertinents.

Par ailleurs, dans le cadre du développement des ENT, le CRDP sera contacté pour envisager l'apport que Scenari pourrait constituer dans le cadre des innovations pédagogiques et la gestion des ressources.

» Adhésion à l'ADULLACT

AVIS des directions techniques : favorable à l'adhésion sous réserve de confirmation.

» Charte pour la généralisation des ENT

AVIS - Réactions par rapport au projet de charte : à voir en commission technique. Organiser une réunion ad hoc pour étudier la charte, avec les représentants de tous les membres du syndicat mixte.

La commission s'est réunie le 11 février 2009. Etaient présents : Membres élus - MM. LEROY, PILOT, WATELAIN et RENAUD - CG80 : M. GUERLE - Syndicat Mixte SUSI : M. BRIANCON - TUTOR : M. PERRAIN

Les avis suivants ont été formulés au sujet de :

1 NRA ZO

AVIS : fixer une date pour l'inauguration de la première ouverture effective à la commercialisation. Cette date n'est pas déterminée à ce jour. Elle sera définie lors de la prochaine Commission Réseau, le 18 mars. Concernant le partage des infrastructures avec France Télécom, les négociations sont en cours. Concernant la seconde phase de déploiement de NRA ZO, les conditions de la participation financière des Communautés de Communes concernées devront être réglées avant de donner l'ordre de service.

1 FTTH ALBERT – expérimentation

AVIS : il serait préférable de trouver un opérateur avant de lancer cette phase d'expérimentation. En effet, sans cela, le Syndicat Mixte SUSI s'exposerait au risque de supporter le surcoût estimé à 4 000 €. Si cette réserve est levée, avis favorable.

1 ZAE : raccordement à PHILEAS NET

AVIS - ZAC Jules Verne : plusieurs opérateurs y sont déjà implantés et possèdent plusieurs clients (FCV, SFR/9C, FT). La Commission Réseau estime qu'il est, de ce fait, nécessaire de connaître plus exactement quels opérateurs seront susceptibles d'utiliser une fibre publique au sein de cette zone avant toute décision. **- ZAC les Bomes du Temps** et les ZAC nouvelles : la Commission Réseau souligne l'importance d'y déployer une fibre publique avant toute initiative d'un opérateur privé.

Réunion sur le FTTH le 26 mars à 10h00 dans les locaux de SUSI

5 - NOUVELLES CONSULTATIONS

5.1 - Maintenance du réseau public PHILEAS NET et des armoires de rue

La consultation a été publiée au BOAMP le 2 février pour une remise des offres le 24 février. Deux offres ont été reçues, leur analyse est en cours.

5.2 - Communication

En préparation de la communication institutionnelle autour du changement de nom de SUSI et de l'adoption de la stratégie de développement numérique du territoire à mettre en place à partir de mars 2009, une consultation a été lancée le 12 janvier 2009 pour choisir un prestataire pour la mise en œuvre d'une campagne de communication. Neuf agences de communication ont retiré le dossier de consultation, 4 offres ont été déposées le 6 février. Après analyse, le marché a été attribué comme suit :

LOT 1 - Campagne de communication : la société POM POM Multimedia pour 17 000€HT
LOT 2 - Création de site Web la société OBLADY pour 23 250€ HT
TOTAL 40 250€HT

Délais de réalisation : 34 jours pour le lot 1 et 51 jours pour le lot 2.

6 - ENT - LE POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

Plateforme ENT : 2 653 comptes créés pour 47 écoles

De point de vue financier, cela représente : 13 769,07 € HT pour les comptes +

14 450 € pour la plateforme +

2 660 € de formation

TOTAL = 30 879,07 €HT



Accompagnement à la scolarité

Comptes pour les élèves présents dans l'ENT :	2 563 comptes	soit 23 877 € (9 € /élève/an*)
Comptes pour les élèves hors ENT :	3 888 comptes	soit 34 992 €
TOTAL 6 451 comptes		58 869 €

*Le tarif est dégressif, il passe de 9 € à 7 €/an lorsque l'on dépasse 6 000 comptes. A ce jour il n'y a que 2 900 comptes qui ont été **actives**, (c'est-à-dire plus d'une heure d'utilisation) et donc facturés.

6.1 - Adoption de la charte soumise à la commission contenus et services

Après examen de la CHARTE, le Bureau l'a approuvée dans son principe et a demandé un examen juridique complémentaire afin d'en finaliser le texte. Les conditions d'application de la charte seront examinées avec la nouvelle présentation budgétaire.

6.2 - Projet d'acte constitutif du groupement de commandes « Somme Numérique »

Le projet d'acte constitutif du groupement de commandes « Somme Numérique » a été présenté aux membres du Bureau qui l'ont approuvé dans son principe et ont demandé un examen juridique complémentaire afin d'en finaliser le texte.

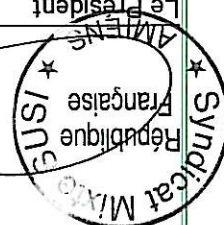
7 - ABBEVILLOIS – CONVENTION PROJET BOUCLE LOCALE

Le projet de convention pour la réalisation de la boucle locale de l'ABBREVILLOIS est reporté et sera remis à l'ordre du jour quand le plan de financement sera plus précis.

La séance est levée à 19h30

Le prochain BUREAU se réunira le

Fait à Amiens, le


Le Président


déposé en Préfecture de
la Somme
et affiché
le 20.03.2009

le lundi 4 mai 2009 à 17h